

Erasmus en L3 ?

Par **Milk[shake]**, le **20/07/2008** à **17:01**

Bonjour :)))

Voilà je sais qu'il est encore tôt (quoique le dossier doit être rempli pour décembre) mais je me pose des questions quand à un éventuel départ avec Erasmus en 2009-2010.

A Orléans nous pouvons partir en L3 ou en M1 mais perso je préférerais en L3 mais voilà j'ai "peur" de rater d'importante matière en droit français. ?
Car je suppose qu'à l'étranger on étudie le droit du pays en question ?

Si je ne vois pas ces matières est ce handicapant pour le M1 ?

Je me demande aussi si j'ai le niveau pour arriver à suivre des études à l'étranger ?

Bref voilà les matières que l'on étudie en L3 droit général :

[i:346e012h]Semestre 5[/i:346e012h]

- Droit des sociétés 1
- Droit civil (les biens)
- Droit adm
- droit international public
- Libertés publiques
- Droit international privé

[i:346e012h]Semestre 6[/i:346e012h]

- Droit des sociétés 2
- Droit du Travail
- droit fiscal général
- droit communautaire
- droit des sûretés

Par **Tarlak**, le **20/07/2008** à **18:56**

Je suis le même cas. A Montpellier, on peut partir un semestre, le dernier. Nous nous spécialisons au second semestre chez nous et pas au premier... Voilà les cours que je manquerais si je file : contrats spéciaux, travail, sociétés, comptabilité, fiscalité des entreprises, droit de la consommation, anglais, projet professionnel et personnel (ouah...). Du droit privé donc.

Je pense que tout ça est rattrapable en M1 si je choisis le bon master... et j'ai très envie de

J'ai en tête deux master qui m'interesse :

- Mention Droit privé et sciences criminelles - Spécialité Droit de la famille
- Mention Droits européens - Spécialité L'Allemagne en Europe

Si je part en L3 et que je ne réussie pas à valider mon année et que je redouble ma L3 une

fois rentrée en france est ce que cela me sera préjudiciable pour ma candidature de M1 Image not found or type